

DECRET N° 2006-559 DU 11 OCTOBRE 2006

Chargeant Madame Sakinatou A. ALFA OROU SIDI,
Ministre délégué, chargé de la Micro Finance et de la
Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du
Ministre du Développement, de l'Economie et des
Finances, pour compter du dimanche 08 octobre 2006 de
l'intérim de Monsieur Pascal I. KOUPAKI, Ministre du
Développement, de l'Economie et des Finances

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU La Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU La Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

VU Le Décret n° 2006-178 du 08 avril 2006, portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;

D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Pascal I. KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Madame Sakinatou A. ALFA OROU SIDI, Ministre délégué, chargé de la Micro Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, pour compter du dimanche 08 octobre 2006 jusqu'à son retour ;

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 11 octobre 2006


Dr Boni YAYI